

. ECOLE D'ESCALADE SAISON 2021/2022 .

« Label d'Ecole d'Escalade de la FFCAM »

Coordonnées des responsables :

N° jeunesse et sports : 16 S 720 du 23/05/2003

Site internet : <http://cafangouleme.ffcam.fr>

Président du Club Alpin Angoumois : Gautier HIS

Responsable école : Eliane GRANDVEAU (07.67.16.03.28) nanougrandveau@yahoo.fr

Encadrant Brevet Etat Escalade : Bruno SILVA

Jours et horaires d'entraînement

Lundi : 18 à 20 heures (12-18 ans)

Mercredi : 17 à 19 heures (8-12 ans)

Mercredi : 19 à 21 heures (12-18 ans)

Jeudi : 18 à 20 heures (8-12 ans)

Lieu d'entraînement

Halle des sports de Ma Campagne

41 Rue de la Croix Lanauve

16000 ANGOULEME

Certaines séances pourront avoir lieu aux Eaux Claires et les parents devront y emmener leurs enfants.

Tarif adhésion :

Le tarif de l'adhésion (possibilité d'échelonnement des règlements) comprend les cours encadrés par un professionnel ainsi que l'assurance Responsabilité Civile Défense Recours (obligatoire).

Le montant varie selon si les parents sont adhérents du club ou non et/ou s'il s'agit d'une réinscription.

Un supplément facultatif est proposé pour Assurance de personnes et Assistance secours.

Les Coupons sport ANCV sont acceptés (pas les chèques vacances). Pour les habitants d'Angoulême, possibilité d'aide à la licence. Nouveauté 2021-2022 : PASS SPORT de 50 € pour les familles percevant l'ARS.

Des aides à la licence de Comités d'entreprise ou d'autres communes existent, vous renseigner auprès d'eux.

En cas de participation aux compétitions comptant pour le classement national FFME, il est obligatoire de prendre une licence FFME. En fonction des ressources du club (subventions, participation fédé..) et de l'engagement du compétiteur, le club pourra prendre à sa charge certains frais.

Les compétitions

Le calendrier est disponible sur le site <http://www.ffme.fr/>

Dès qu'une compétition est portée à notre connaissance, un mail est envoyé à tous les parents; la fiche d'inscription vous est transmise; les frais sont à votre charge et doivent être remis en même temps que la fiche au responsable qui globalise le tout.

Suivi des élèves :

Il est possible de remettre aux élèves un livret d'escalade FFCAM qui « permet de se situer et de suivre sa progression par rapport à son niveau de performance et ses connaissances ».